

Elections régionales 6 et 13 décembre



EN PAYS DE LA LOIRE  
FAITES LE CHOIX DE  
**L'HUMAIN D'ABORD**  
Le rassemblement pour une alternative à l'austérité  
avec **Alain PAGANO**

Pages centrales

# Les Nouvelles de Loire Atlantique

Mensuel édité par la  
Fédération de  
Loire-Atlantique du  
Parti Communiste  
Français

Pour tout Renseignement  
02 40 35 03 00  
ou [redac.nla@orange.fr](mailto:redac.nla@orange.fr)

Numéro 998

16 novembre 2015

prix : 0,70 €

**CDD STAGES APPRENTISSAGE INTÉRIM**  
**TEMPS PARTIEL JOBS ÉTUDIANTS ...**



**LA PRÉCARITÉ  
C'EST PAS  
UN MÉTIER !**

**TRAVAILLER POUR LE BIEN DE TOUS  
PAS POUR LES PROFITS DES PATRONS !**

**A l'Est du nouveau !**  
De la Pologne à la Turquie



2

**Commémoration  
de Châteaubriant**



70 ans contre l'oubli

3

**Fusions  
d'intercommunalités  
en question**

6

**Libérez les Média**



8



## Portugal : changement de cap pour le Parti Socialiste ?

Au Portugal, en reconduisant le leader de la coalition de droite Pedro Passos Coelho au poste de premier ministre, Anibal Cavaco Silva (droite), le Président de la République a plongé le pays dans une crise politique et institutionnelle. La coalition de droite composée par le Parti social démocrate (libéral) et le Centre démocrate social (conservateur) au pouvoir depuis 2011 a perdu les élections législatives du 4 octobre. L'ensemble des partis de gauche (Parti socialiste, Bloc de gauche, Parti communiste portugais et écologistes) ont obtenu 122 sièges sur 230 et sont prêts, c'est historique, à s'allier pour empêcher Passos Coelho de gouverner. Ce n'est pas du goût du Président de la République qui, s'opposant à la formation d'un gouvernement qui remettrait en cause les politiques d'austérité exigées par la Troïka (BCE, FMI, UE) et les engagements portugais auprès de ses créanciers, a décidé de mépriser le vote des portugais. Le PCP, à l'origine du rassemblement inédit des forces de gauche s'apprête à déposer une motion de censure pour faire respecter la démocratie et empêcher la droite d'imposer de nouvelles régressions sociales à un peuple déjà exsangue. Reste à savoir si les tractations entre la coalition de droite et une partie de la sociale démocratie feront obstacle au vote de la motion de censure.



# L'actualité politique dans le monde 2

## A l'Est du nouveau !



**De la Pologne...** Sortie de l'ère soviétique il y a 27 ans, sixième pays de l'U.E avec ses 38 millions d'habitants, la Pologne sera l'un des plus importants pays bénéficiaire des fonds européens entre 2014 et 2020 (avec 82,5 milliards d'euros, soit l'équivalent de son budget annuel). En conséquence, le pays est une des rares économies de l'U.E. à ne pas avoir été touché par la crise de 2008, affichant une croissance annuelle de 3,5%. Le PO, plateforme civique, coalition libérale sortante pro-européenne, au pouvoir depuis 2007, faisait figure de parti du « miracle polonais ». Pour autant il vient d'obtenir que 24,09% des voix. **Comment expliquer alors, que le parti ultraconservateur Droit et justice (PiS) retrouvant le pouvoir, gagne la majorité absolue (37,58% des voix et 232 sièges sur 460) ?**

**Si le pays s'est enrichi, un grand nombre de polonais se sont appauvris.** Le dynamisme de Varsovie masque des disparités régionales et salariales importantes. Les régions agricoles ou minières souffrent du chômage. Le marché du travail a cessé d'être protégé et 30% des polonais vivent en-dessous du minimum vital. Environ 2,5 millions d'entre eux, des jeunes surtout, ont dû s'expatrier.

**Cette fracture sociale a profité au PiS,** créé par d'anciens de Solidarnosc, qui copinent avec le syndicat, et rejettent le capital étranger : « l'important ce sont les polonais ». L'intégration au grand marché européen et la libre circulation des capitaux a ouvert le pays aux multinationales qui possèdent 50% de l'économie du pays et est à l'origine de 44% de ses exportations. **Décus par une croissance qui ne profite pas à la population, et malgré les subsides de Bruxelles, les Polonais ont préféré la droite dite eurosceptique .**

**...à la Turquie** Contre la quasi-totalité des prévisions de la presse française, Erdogan et son parti islamo-conservateur l'AKP, sont pourtant sortis vainqueurs des urnes avec 49,6% des voix, retrouvant la majorité absolue au parlement. Il convient de prendre toute la mesure de la différence entre les attentes affichées, (« Vers la fin des années Erdogan et de son parti ? »), et la réalité (une progression de + 9 points pour l'AKP).

**Le 7 juin dernier les peuples vivant en Turquie infligeaient un sérieux revers au président, le privant de la majorité absolue nécessaire à la transformation de la constitution, (n'obtenant que 40,6 % seulement des suffrages exprimés).** L'attachement au système parlementaire et le refus de la présidentialisation du régime, étaient clairement affichés par les forces progressistes, d'autant que la participation fut record avec 88 %.

**Dés lors Erdogan s'est donné les moyens d'atteindre ses objectifs en développant une stratégie de la tension qui impliquait la violence.** Convoquant un nouveau scrutin ce 1er novembre, polarisant à l'extrême les enjeux afin de récupérer l'électorat qui lui a fait défaut (le MHP d'extrême droite avec 11% perd 5 points), il a délibérément organisé le chaos.

Feignant de s'attaquer à Daech, il en a profité pour rompre le processus de paix en relançant sa sale guerre contre le peuple Kurde. Tentant de briser la gauche démocratique incarnée par le

A tous les exclus du boom polonais le PiS a promis de l'aide : la baisse des impôts pour les ménages modestes, le retour de la retraite de 67 à 65 ans, des allocations familiales généreuses pour les familles nombreuses.

**La gauche au pouvoir de 1995 à 2005, ayant mené une politique de droite suggérée par Bruxelles, n'a plus d'influence, ni d'élus.** La coalition Gauche unifiée (7,55%) n'a pas atteint le seuil d'éligibilité, fixé à 8 % pour les coalitions, pas plus que le jeune parti de la gauche radicale du Razem (Podemos à la polonaise) avec 3,62%. Dans ce pays très catholique et traditionaliste, la nouvelle gauche est apparue trop « européanisée ».

Or aujourd'hui les polonais en ont assez de cette Europe occidentale. **Le débat gauche-droite, peu pertinent dans les anciens pays de l'Est est remplacé par le débat « plus ou moins d'Union européenne », Bruxelles ayant pris la place honnie qu'avait Moscou à l'époque soviétique.** Le poids de l'Histoire fait que pour un polonais, un étranger, c'est d'abord un occupant, un envahisseur, soit allemand, soit russe. Rappelons que la Pologne atlantiste a donné son adhésion à l'OTAN, avant celle à l'U.E. Elle joue un rôle actif pour y intégrer l'Ukraine, contrairement à l'accord de 1990 entre les anciens blocs et juge l'U.E trop souple avec Moscou.

**Cette droite conservatrice refuse une plus grande intégration européenne et s'oppose au passage de la Pologne à l'Euro.** Varsovie entend d'ailleurs renforcer son action à la tête du groupe Visegrad, qui rassemble la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie et la république Tchèque.

Autre sujet sensible, la préparation de la COP 21, dont les objectifs pour l'U.E, impliquent une réduction conséquente des sources énergétiques polonaises basées essentiellement sur le charbon (84% de la production d'électricité en 2012).

**Mais c'est sur la question des migrants que le PiS se montre le plus offensif.** La Pologne ne devrait pourtant en accueillir que 7000.

Allant jusqu'à brandir le spectre de maladies qu'ils pourraient apporter dans leurs bagages, renouant ainsi avec des arguments utilisés dans des discours xénophobes antijuifs des années 1930 !

**Les orientations, que prendra le nouveau gouvernement polonais, pèseront dans les mois à venir sur le devenir régional de cette partie de l'Europe.** D'autant que les élections en Croatie viennent confirmer cette nouvelle fracture à l'Est.



HDP (12,9 % en juin). Plus d'un millier de militants ont été arrêtés, des maires jetés en prison, des attentats meurtriers endeuillaient le pays (les 102 morts à Ankara). **Pour obtenir coûte que coûte l'objectif électoral tous les moyens de l'Etat** (clientélisme, groupes paramilitaires, monopole des médias, fermetures des journaux d'opposition, irrégularités flagrantes), ont été déployés, suscitant dans l'électorat la peur, la méfiance et la rage. Mais son objectif de détruire le HDP a échoué (10,6% moins 2 points). **Cependant l'avenir de la Turquie est très inquiétant, étant au cœur du conflit syrien et Kurde, et au carrefour des passages des migrants vers l'U.E. Déjà le PKK met fin à son cessez le feu...**

## Alerte sur la baisse des naissances !

**En 2015, elles ont baissé de 2,75 % sur 9 mois, soit 16 000 nouveau-nés de moins qu'en 2014 à la même période.** Cependant avec 569 000 bébés de janvier à septembre 2015 en France métropolitaine, **notre pays reste une exception en Europe alors que la récession a vidé les maternités de nos voisins.**

Cependant la natalité française risque de souffrir de la baisse annoncée du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. La population de 20-40 ans a commencé à décroître, ce qui n'entraînerait pas forcément une baisse du taux de fécondité (nombre d'enfants par femme en âge d'avoir des enfants).

## La crise et l'actualité ? Facteurs d'explications ?

Selon le sociologue Gérard Mermet aux données socio-économiques, « la diminution des allocations familiales, le chômage, la baisse tendancielle des dépenses publiques et du pouvoir d'achat des ménages », il faut ajouter, un facteur plus psychologique, celui de « l'intégration des risques par la population : terrorisme, environnement, immigration, guerres, instabilité générale et incertitude politique ». **Le climat ambiant a-t-il modifié la subtile alchimie qui donne envie de se perpétuer ?**

« l'épisode de « Charlie » a indéniablement pesé sur la natalité » selon certains.

## Les ventes de poussettes et biberons sous pression...

**Les professionnels de la puériculture tirent la sonnette d'alarme.** Ils estiment que la décision gouvernementale prise l'an dernier de décaler de 5 mois le versement de la prime à la naissance, a fait reculer leur activité sur ce début d'année.



**La France est le premier marché en Europe pour la vente de biberons, hochets ou autres sièges auto, grâce à sa natalité. (près d'1 milliard d'euros).**

Désormais cette allocation de 923 euros, est versée 2 mois après la naissance, alors qu'auparavant les futurs parents pouvaient en bénéficier dès le 7e mois de grossesse. **Cette prime permettait de préparer l'arrivée du bébé. C'est comme si on versait l'allocation de rentrée scolaire en décembre !**



## Quand la lutte des postiers fait mouche

Négociation, journées de grève, les postiers de Montbert et Mouzillon, ceux de Bouguenais avaient de fortes revendications quant à leur conditions de travail. Grâce à leur détermination les postiers de Bouguenais ont notamment gagné des renforts pour la hausse d'activité de fin d'année et la Cédésation d'un de leur collègue.

A Monbert et Mouzillon là aussi, ils ont gagné des renforts, des promotions et l'embauche de CDI, comme quoi à l'heure où certains dépeignent un monde social complètement atone il n'en est rien, à la poste comme ailleurs, la lutte paye.



# L'actualité en Loire-Atlantique

3

## Commémorations de Châteaubriant : 70 ans contre l'oubli

Il y a 70 ans l'Allemagne nazie capitulait. Une victoire sur la barbarie, une victoire pour la France résistante. Quatre ans auparavant, le 20 octobre 1941, Karl Hotz, officier allemand, est exécuté à Nantes par un commando de résistants communistes. En représailles, le 22 octobre 1941, dans la clairière de Châteaubriant furent fusillés 27 résistants. Le même jour, 21 autres sont fusillés à Nantes. Les otages fusillés sont très clairement choisis en fonction de leur appartenance syndicale ou politique: communistes ou cégétistes.



Photo : Patrice Morel

Il a été rendu hommage à tous ces résistants tombés sous les balles des nazis, en Loire-Atlantique.

A Nantes, au terrain du Bêle, là où ont été fusillé 89 résistants, le Front National a décidé, bien avant la commémoration officielle et à grand renfort de presse de déposer une gerbe. Une offense à la résistance, une offense à ceux qui sont tombés sous les balles. Le FN fondé par d'anciens collaborateurs et vichystes notoires est l'héritier de cette France brune des années 30 et 40.

A l'inverse, tout au long des commémorations qui ont émaillé cette fin du mois d'octobre, ce sont l'idée de résistance à l'idéologie d'extrême droite et les conquêtes sociales qui en ont découlées qui ont été célébrées.

A Châteaubriant, les 24 et 25 octobre plus de 1500 personnes s'étaient réunies pour rendre hommage aux 27. Comme chaque année, une grande émotion envahit lorsque l'on descend dans la carrière et que le silence se fait.

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, lors de l'allocution rappellera les combats des 27 : « Une passion pour la justice sociale et la liberté, une aversion pour l'oppression, un amour de la France. C'est à l'esprit de résistance que ces 27 ont donné chair. Car tous étaient des résistants de la première heure. Ils étaient gouvernés par une volonté de transformation sociale. Tous étaient communistes et plusieurs d'entre eux, syndicalistes. » Et le responsable syndical d'enfoncer le clou : « Nous ne devons pas laisser s'effacer des mémoires que les fusillés de Châteaubriant étaient des syndicalistes et que leur action résistante avait une portée transformatrice. »

Des valeurs qui sont encore celles portées aujourd'hui par les militants de la CGT et ceux du Parti Communiste Français, comme par ce public nombreux venu assister aux commémorations : il n'est pas d'oubli et avec la mémoire, c'est le combat des 27 qui se conjugue au présent.

## A vos Agendas

L'HUMA CAFE

Laïcité:

Quels enjeux aujourd'hui ?

Avec Vincent MAGRE, professeur de philosophie

Mercredi 9 décembre - 18h

Tour à plomb - COUËRON

Les religions sont-elles réactionnaires ?

Avec Stéphane LAVIGNOTTE, pasteur et Yvon QUINIOU, philosophe

Vendredi 11 décembre - 18h

Salon de Musique du Lieu Unique

BIBLIOTHEQUE PAUL ELUARD



La citoyenneté ne s'arrête pas à la porte des prisons

Exposition du 21 au 30 novembre dans le cadre des Journées Internationales des Prisons

Soirée débat : le jeudi 19 novembre, à 18h, avec la participation de membres du collectif prison 44.

(32 Rue des Plantes - Saint-Herblain)

## Retraites complémentaires : Le medef applaudit des deux mains !



Comme le déclarait le vice-président du Medef, Thibault Lanxade, après l'accord sur les retraites complémentaires signé par trois syndicats minoritaires (CFDT, CFTC, CFE-CGC) : il « acte qu'il faut prolonger la durée du travail jusqu'à 63 ans ».

Une victoire pour le patronat puisqu'en 2019 les salariés remplissant les conditions pour prétendre à une retraite à taux plein (62 ans et 41,5 annuité de cotisation), auront le choix entre plusieurs options. Soit, prétendre direc-

tement à leurs droits et perdre 10% de leur retraites complémentaires, soit travailler jusqu'à 63 ans pour ne rien perdre. Enfin, dernière option, prolonger sa carrière d'une à trois années et bénéficier à l'inverse d'un coup de pouce de 10 à 30%.

De plus, l'accord prévoit la sous-indexation des pensions d'un point par rapport à l'inflation entre 2016 et 2019.

Les économies réalisées, 6 milliards d'euros, le seront encore une fois sur le dos des salariés et des retraités.

L'accord qui introduit un bonus-malus va inciter les salariés, et à fortiori les plus précaires, à travailler plus longtemps, il entérine le concept cher au Medef de retraite à la carte. Un libre « choix » pour le Président de la République qui semble ignorer que la contrainte financière pèsera lourd au moment de ce choix.

C'est un premier pas vers la flexibilité qui est fait, avec un âge de départ légal à la

retraite qui reste inchangé, mais qui dans les faits sera repoussé. La décote, pourra à terme être alourdie pour le besoin de financement des caisses, les 63 ans ou les 10% de décote ne sont donc qu'une première étape, vers un système de plus en plus inégalitaire.

Nous sommes de part les dispositions prises, bien loin de la retraite à 60 ans pour tous, bien loin de l'égalité homme/femme prôné notamment par la CGT qui a, avec FO, refusé d'entériner cet accord. **La CGT entend bien d'ailleurs, continuer la lutte, puisque l'entièreté des dispositions ne prendront effet qu'en 2019.**





## L'apprentissage et l'alternance

L'apprentissage et l'alternance sont souvent cités comme des solutions à la précarité étudiante. Ils permettraient à l'étudiant de conjuguer salariat et études dans les meilleures conditions possibles. Le choix d'un tel enseignement restreint les filières accessibles, il est ainsi impossible de trouver un contrat d'apprenti en histoire de l'art. Plus globalement, il est souvent compliqué de trouver des entreprises accueillant des apprentis ou alternants. Cette difficulté a tendance à se renforcer plus le niveau d'étude augmente.

Les contrats d'apprentissage et d'alternance consacrent une fois de plus un droit d'exception pour les jeunes. Le salaire minimum ne s'y applique pas, un jeune de moins de 18 ans en contrat d'apprentissage ne pourra prétendre qu'à 25% du SMIC la première année, la deuxième année s'il a plus de 18 ans il pourra alors prétendre à 49% du SMIC. En contrat de professionnalisation, avoir plus de 21 ans et être titulaire d'un bac pro ne donne le droit qu'à 80% du smic. Pour toucher le SMIC il est nécessaire d'avoir plus de 26 ans et d'être en contrat de professionnalisation. Ces contrats sont quasiment systématiquement des CDD alors même que la possibilité de recruter un apprenti en CDI existe. L'apprentissage et l'alternance sont des options d'enseignement intéressantes et il est inadmissible qu'ils soient forcément synonymes de salaires de misère.

# Sortir les jeunes de la précarité,

4

« Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées au sens du Bureau International du Travail qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- Elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non

- Elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou mauvais temps. »

INSEE

## Sous-emploi : fléau chez les jeunes et les femmes

Ce sous-emploi correspond à la définition du sous-emploi visible, caractérisé par un nombre d'heures hebdomadaire inférieur à la durée légale du travail.

Le taux de sous-emploi des personnes sorties depuis 1 à 4 ans de formation initiale est de 9,6% alors que chez les travailleurs sortis depuis plus de 11 ans de formation initiale, il est de seulement 4,8%. Ce différentiel important cache une autre profonde injustice. Le taux de sous-emploi est systématiquement plus important chez les femmes qui sont pourtant davantage diplômées. Ainsi, toujours chez les travailleurs sortis depuis 1 à 4 ans de leur formation initiale, le taux de sous-emploi est de 6% pour les hommes alors qu'il est de 13,3% chez les femmes (source : INSEE emploi 2012).

À côté de ce sous-emploi visible, il existe également un sous-emploi dit invisible qui correspond notamment à un mauvais emploi des compétences du travailleur. Ce sous-emploi est particulièrement présent chez les étudiants salariés. Ces derniers exercent très souvent une activité sans lien avec leurs aspirations et leurs compétences. Ainsi, selon l'Observatoire de la Vie Etudiante, parmi les étudiants exerçant une activité au cours de l'année, 53,6% occupent un poste sans lien avec leur formation. En plus de concurrencer leurs études, ces emplois ne reconnaissent pas leurs qualifications.

Le sous-emploi invisible recouvre également des situations dans lesquelles il y a un déséquilibre entre le facteur travail et les autres facteurs de production autrement dit les situations de chômage partiel ou technique.

Cette inadéquation entre les aspirations des travailleurs, leur mobilisation et les besoins de production est inhérente au capitalisme. Le sous-emploi est à la fois une inefficacité énorme dans l'organisation de la production, mais aussi un frein aux aspirations des travailleurs impactant aussi bien leur niveau de vie que leur bien-être.

## Emploi : Les jeunes refusent d'être la "génération sacrifiée"

Dans le cadre du plan « priorité jeunesse », le 3 juillet dernier se réunissait le Comité interministériel de la jeunesse. L'idée du gouvernement était de réunir ministres et jeunes autour d'une même table pour échanger sur les difficultés de ces derniers. Malgré la promesse de faire de la jeunesse une priorité, les emplois d'avenir et les contrats de génération n'ont pas permis de résorber le chômage des jeunes. De plus les lycées voient leurs dotations horaires baisser et nombre d'universités, comme à Nantes, sont au bord de la faillite.

Plus généralement l'austérité budgétaire impacte davantage les jeunes qui sont parmi les populations les plus précaires et donc les plus exposées.

À quoi les jeunes sont-ils concrètement confrontés ? Comment s'insèrent-ils dans le monde de travail ? Rencontres avec Auguste, Emilie, Jean-Baptiste, Maëlle, Sophie et Solène...



Auguste, 24 ans

J'ai commencé à travailler à 14 ou 15 ans. J'ai suivi une formation de technicien commercial. Actuellement je suis ouvrier en usine viticole, sur une base de 35h en postes. En intérim mes contrats sont hebdomadaires. J'ai passé entre 4 et 6 mois de chômage entre 2013 et 2014.

Emilie, 30 ans

J'ai commencé à travailler à 18 ans. Je suis titulaire d'un bac pro commerce. Je suis actuellement vendeuse adjointe dans une boutique de chaussures à 30h par semaine depuis 3 ans. Je suis en CDI. J'ai passé 8 mois au chômage par intermittence



Solène, 22 ans

J'ai commencé à travailler à 17 ans en CDD dans l'entreprise dans laquelle j'avais déjà fait plusieurs stages. Je suis titulaire d'un bac pro commerce durant lequel j'ai effectué de nombreux stages.

J'ai poursuivi avec un BTS en Management des Unités Commerciales en alternance. À la fin de mon contrat d'alternance, j'ai passé six mois au chômage, sans droits, malgré les deux années travaillées. Depuis février dernier j'enchaîne les CDD chez Leroy Merlin sous différents motifs.



Jean-Baptiste, 30 ans

J'ai commencé à travailler à 19 ans. J'ai fait un bac pro. J'occupe actuellement un emploi de paysagiste avec un contrat saisonnier de 4 mois. Depuis le

début de l'année j'ai eu 18 contrats en intérim. Chaque année, je passe environ 2 mois au chômage

Sophie, 21 ans

Je suis en Licence 3 d'économie à Nantes. J'ai environ 24 heures de cours par semaine. Je suis également en CDI chez McDonalds depuis juin dernier. Mon contrat prévoit 22h hebdomadaires. J'ai commencé à travailler à 18 ans avec un job d'été. C'est la première année que je travaille pendant la période scolaire.

Maëlle, 26 ans

J'ai commencé à travailler à 19 ans. J'ai un BEP. J'occupe un poste de conductrice de ligne en agroalimentaire. Je suis en CDI sur 35h. J'ai été deux mois au chômage sans avoir touché d'allocation car je n'avais pas assez cotisé. Aujourd'hui, j'ai cotisé environ 27 trimestres pour la retraite.



## Au Danemark, le salaire étudiant est déjà en place

Le plan national de bourses et de prêts scolaire, SU (Statens Uddannelsesstøtte), permet à l'ensemble des étudiants danois de bénéficier d'un soutien financier. Les bourses sont accordées à tous avec pour principale distinction le fait d'habiter chez ses parents ou non. Les montants varient également en fonction de l'âge du bénéficiaire selon qu'il est plus ou moins de 20 ans. Les aides peuvent être diminuées en fonction du revenu de l'étudiant s'il a plus de 20 ans ou sinon de celui de ses parents.

La durée de ces bourses dépend de la durée de la formation et est plafonnée à 70 mois. Le système est relativement souple puisqu'il permet à l'étudiant d'interrompre ponctuellement les aides. En cas de pause dans son cursus, il lui est ainsi possible de se salarier en attendant de reprendre ses études sans perdre de droit. La durée des aides est recalculée en cas de changement d'orientation tout en restant dans la limite des 70 mois. Le montant maximal touché par un étudiant indépendant est d'environ 800€. De plus une fois ces droits épuisés, l'étudiant a alors la possibilité de souscrire un emprunt auprès de l'état.

# un défi à relever dès maintenant

5

## Un statut pour les jeunes !

Alors que nous célébrons les 70 ans d'une grande victoire communiste, celle de la fondation de la sécurité sociale, le rapport des jeunes à la production a profondément évolué. Un temps de formation de plus en plus long est désormais nécessaire pour accéder à des emplois de plus en plus qualifiés. Dans un contexte de crise économique précipitant nombre de travailleurs dans la

pauvreté, il est plus que jamais nécessaire de faire évoluer la protection sociale pour une prise en compte réelle des jeunes. Si nous avons présenté des jeunes d'ores et déjà dans la vie active, très souvent, l'entrée dans l'emploi se fait durant les études. Leur coût pousse la moitié des étudiants à se salarier pour subvenir à leurs besoins, ce qui pose notamment un problème de conciliation entre les études et le travail.

Le premier emploi, après la sortie de l'école, constitue une étape difficile du fait des contrats précaires, à temps partiel, avec un salaire faible et pour des postes souvent inférieurs au niveau de qualification. Le changement fréquent d'employeur et de site de production éloigne les jeunes de la finalité de leur production. L'intérêt qu'ils portent à leur travail est plus personnel et immédiat que chez leurs aînés. Cette différence d'attitude peut entraîner des incompréhensions entre génération sur l'attention attribuée au travail et à son environnement. Ce comportement est également renforcé par leur éloignement de la protection sociale et des systèmes de redistribution.

Les jeunes travailleurs ne doivent plus subir un statut d'exception les excluant d'une partie de la protection sociale. Cela passe par des minima sociaux sans condition d'âge, des droits



chômages accessibles aux étudiants et enfin la possibilité que tout jour travaillé et cotisé soit compté pour la retraite. Plus largement, pour mettre fin au sas de précarité subi par les jeunes, il est nécessaire de mettre en place une branche jeunesse à la sécurité sociale. Cette nouvelle branche aurait pour but de garantir les conditions matérielles des jeunes pendant leur formation jusqu'à leur accession à un emploi stable.

La protection sociale doit s'accompagner d'un cadre juridique garantissant des contrats de travail qui assurent aux jeunes travailleurs la reconnaissance de leurs qualifications. Ceci passe par une intégration pérenne dans le système de production, tant en terme de durée de contrat, de responsabilités et de salaire. Ils doivent également bénéficier d'un droit à une formation continue adaptée à leurs besoins.

Pour les jeunes en formation, l'Union des Étudiants Communiste milite en faveur d'un « salaire étudiant » basé sur un présalaire financé par des cotisations sur le modèle des pensions de retraite. Ce salaire doit permettre d'assurer des conditions matérielles d'existence digne indépendamment de celles de leurs parents. Les conditions matérielles d'émancipation des jeunes seront ainsi réunies.

L'ensemble des jeunes se verrait ainsi doté d'un statut protecteur leur garantissant des conditions de vie dignes quelles que soit la rapidité de l'évolution de leur situation. Non pas pour répondre aux exigences de souplesse du capital, mais bien pour permettre l'émancipation de chacun d'entre eux.

## L'enjeu du salaire étudiant

Chaque année 300 000 étudiants échouent ou abandonnent en première année, soit un taux d'échec de près de 50%. Même si ce n'est pas la seule, le salariat étudiant en est la première cause ! Alors que certains n'hésitent pas à vanter les mérites du job étudiant qui aiderait à acquérir l'autonomie financière, les chiffres parlent d'eux-mêmes : de plus en plus d'étudiants sont forcés de se salarier, non par envie « d'indépendance », mais bien par obligation. 69,5% de ceux-ci déclarent que leur activité rémunérée leur est indispensable pour vivre (source OVE enquête 2013).

Toutes les propositions du gouvernement, de la sociale démocratie et de l'extrême-gauche visent à être généreuses et charitables. Bien que humainement positif, ce n'est pourtant ni progressiste, ni révolutionnaire et ne relève pas d'une volonté d'organiser la solidarité au niveau national. Les exigences d'un enseignement supérieur largement démocratisé ne doivent plus être ignorées. Le système de charité qui était jusqu'alors suffisant montre chaque année un peu plus ses limites. L'Union des Étudiants Communistes mène depuis la rentrée une grande campagne pour un salaire étudiant. Loin du cliché du jeune de la génération Y qui ne voudrait pas travailler, le salaire étudiant est un véritable projet de société.

De la même façon que la retraite par répartition a fait peser le repos du vieux travailleur sur une solidarité nationale plutôt que familiale, le salaire étudiant ambitionne de faire supporter le coût des études par la nation. Ce changement marque une véritable reconnaissance pour les étudiants, loin d'être un coût les études sont une richesse pour l'avenir. Les conditions matérielles de la reproduction sociale sont ainsi supprimées.

Les jeunes communistes se battent depuis plusieurs années pour un véritable statut social auquel pourraient accéder tous les jeunes travailleurs en formation. Ce statut inclurait la rémunération directe que constitue le salaire étudiant (ce pourquoi

nous nous battons précisément actuellement). Toutefois le seul versement d'un salaire étudiant ne constitue pas une politique de solidarité acceptable, les constructions de logements étudiants, le développement de transports plus accessibles financièrement, ainsi qu'une restauration universitaire de qualité, sont des éléments essentiels d'une ambitieuse massification de l'enseignement supérieur.

Le salaire étudiant serait également l'occasion de reconnaître le travail effectué par l'étudiant. Si ce dernier n'a pas de production immédiate, il est possible de considérer qu'en se formant il assure une production future. Commencer à rémunérer en amont de la production effective présente l'intérêt de valoriser aux yeux de l'étudiant sa formation. Dans la lignée de l'appel « Relève la tête » du MJCF, le salaire étudiant doit redonner leur dignité aux étudiants qui peinent parfois à trouver du sens à une période de formation qui les plonge dans la misère.

Concrètement, ce système serait financé par des cotisations sociales patronales déduites du salaire brut et du super brut. Cette part socialisée du salaire, gérée par une branche de la Sécurité Sociale créée à cette fin, serait redistribuée directement aux jeunes travailleurs en formation.



## En Bref

### Les chiffres

**13,2%** : Part des 18-24 ans dans la population pauvre

**7,9%** : Part des 18-24 ans dans la population

Rapport "Inégalités entre jeunes sur fond de crise" Observatoire de la Jeunesse, 2012.

**23,7%** : Pourcentage des diplômés du supérieur long sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale et occupant un emploi temporaire (hors intérim).

Fiche thématique : L'insertion des jeunes, INSEE 2013

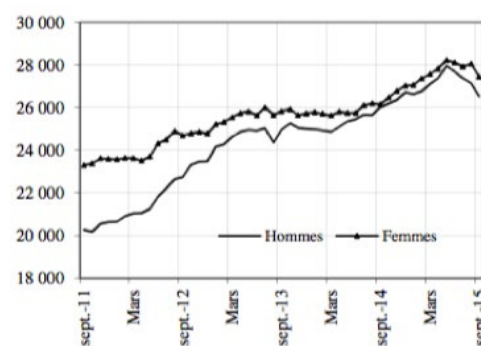
**Un étudiant sur deux** travaille pour financer ses études.

Observatoire de la Vie Étudiante, Repères, Édition 2013

**24%** : taux de chômage des 15-24 ans au premier trimestre 2015 selon les critères du Bureau International du Travail. Celui des 25-49 ans étant de 9,5% et celui des 50 ans et plus de 6,4%. (INSEE)

## En Pays de la Loire :

Demandeurs d'emploi de moins de 25ans en catégories A, B, C



Sources : STMT - Pôle emploi - Dares, Direccte des Pays de la Loire

**16,3%** : Part des moins de 25 ans dans les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégorie A, B et C) en septembre 2015 en Loire-Atlantique. STMT - Pôle emploi, Dares

**11,4%** : Part des moins de 25 ans dans la population active de Loire-Atlantique en 2012. Insee, RP2012.

**10,9%** : Part des inactifs « élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés » dans la population (15 - 64 ans) de Loire-Atlantique en 2012. Insee, RP2012.



## Exposition : Jules Verne Grand Ecran au lieu unique

Beaucoup d'encre aura coulé sur les adaptations de Jules Verne au cinéma. Restent qu'elle ne laisse pas indifférent et qu'il est difficile de passer au travers avec plus de 300 adaptations. **C'est donc à un extraordinaire voyage de plus à destination du cinéma vernien que nous invitent le Lieu Unique et le commissaire d'exposition Jean Demerliac.** A partir de plus de 2000 documents, l'exposition propose une lecture du rôle de l'image dans l'oeuvre de Jules Verne des illustrations des éditions Hetzel jusqu'aux extraits de films. C'est aussi une occasion unique de découvrir la très belle collection d'affiches acquises en 2014 par le musée Jules Verne.

Du 29 Octobre 2015 au 3 Janvier 2016 (MAR>SAM 14H-19H DIM 15H-19H)  
Visites flash (20min) du 19 déc. 2015 au 3 jan. 2016 (sauf les lundis) à 15h, 16h, 17h  
Visites gratuites dans la limite des places disponibles



# Culture, idées, sciences

6

### A voir... A lire...



Quatre jours de débats et de partages littéraires:  
**Jonathan Coe, Posy Simmonds, Tim Willocks, Virginia Woolf, Winston Churchill...**  
Le Grand T 84 rue du Général Buat  
Infos : 02 40 12 42 37



Dans **Place publique revue urbaine n°54** de novembre-décembre 2015, paru le 7 novembre, la question du Dossier est : **« De quoi Nantes est-elle la capitale ? »**. Quels rapports la capitale des Pays de la Loire, chef-lieu de Loire Atlantique et métropole nantaise entretient-elle avec sa région et au-delà ? La place de Nantes et son influence passée au tamis de multiples regards.

Hors dossier, un article de **Jean-Yves Martin géographe** : **« Affres et mystères du périurbain »**

« Périurbain », le mot se veut en vogue et est mis à toutes les sauces, même si les élus des communes qu'il désigne, à la lisière des villes et de leurs banlieues, lui préfèrent « rural ». **Entre Nantes et Saint-Nazaire, le long de la rive nord de l'estuaire, près de 40% de la population vivent dans ces zones parfois délaissées.** Visite critique de « l'envers du décor métropolitain », en trois épisodes.

-1/3 Périurbain, un dossier froid au feu des polémiques (Cold case)  
-2/3 sous le dôme du développement durable, le syndrome NIMBY (Under the dome)  
-3/3 Gouvernance, Walking Dead pour une démocratie zombie.

Sommaire complet:  
<http://www.revue-placepublique.fr>

## Utopiales 2015

« La réalité, c'est ce qui ne disparaît pas quand on arrête d'y croire. » selon la formule consacrée par Philip K Dick, à l'honneur de la 16<sup>ème</sup> édition des Utopiales où l'on a pu redécouvrir Blade Runner en copie neuve.

Réalité(s), c'était aussi le thème 2015 du festival international de Science Fiction de Nantes qui se positionne comme un des principaux événements culturels nantais. Puisant ses racines dans le passé surréaliste de Nantes, dans son patrimoine vernien, les Utopiales relèvent d'une alchimie complexe où le fan incollable comme le grand public trouvent leur compte.

« Le plus remarquable dans ce rassemblement, c'est la palette des disciplines représentées.../ C'est sans doute un des rares lieux où un pont est créé entre le monde de l'art et celui de la science. » pouvait on lire sur le site du journal Le Monde.

Et le « pont » est clairement revendiqué par les organisateurs comme l'astrophysicien Roland Lehoucq, président des Utopiales pour qui la Science Fiction « s'empare de lois de la physique et de techniques et elle les pousse, les déforme et en fait une histoire. La SF ne cherche pas à prédire le futur, c'est la question qui importe. ».

Pour Aymeric Seassau, adjoint PCF au maire de Nantes en charge de l'événement « Les Utopiales sont la fête de tous les imaginaires. Les créateurs de Science Fiction ont toujours été de



plus grande librairie de SF du monde. Il laisse en héritage une année record tant en terme de participation que de ventes dans ce qui s'impose chaque année comme la plus grande librairie de SF du monde.

Culture pour tous et science fiction à tous les étages pour un événement hors du commun conclu par une intervention touchante de l'universitaire niçois et auteur de SF Ugo Bellagamba qui aura été pour 4 ans le délégué artistique d'un festival lié pour lui au « plaisir de réinventer le monde, ici, chaque année ».

Il laisse en héritage une année record tant en terme de participation que de ventes dans ce qui s'impose chaque année comme la plus grande librairie de SF du monde.

## Ça va bouger dans vos bars préférés... ! 315 concerts à la carte !



Le 26 novembre, débutera le festival **Culture Bar-Bars, pour trois jours, à Nantes.**

Des concerts, des expos et des spectacles gratuits, à voir seuls, à deux, entre amis ou en famille.

A Nantes, comme ailleurs en France, les curieux trouveront une programmation éclectique et éclatée:

83 bars, 315 concerts, trois jours...

L'opération Bar-Bars fédère de plus en plus de participants.

Ils n'étaient que 12 à sa création, à Nantes en 1999. Ils sont aujourd'hui 214, répartis sur toute la France.

Pour la première fois, le Bar rouge, le Bidureh café, le Déjeuner sur l'Erdre, le Green sheep, madame rêve et le Nid ont rejoint la troupe.

Ce qui ne change pas en revanche, c'est le volet prévention, très actif.

Il proposera, entre autres, la distribution de bouchons auditifs ou de préservatifs, « ainsi que la mise à disposition gratuite de navettes de **raccourci** pour un festival responsable », précise Nicolas Crusson, coordinateur national du Festival.

Pour s'y retrouver dans toutes ces propositions, le site internet du Festival met à disposition un moteur de recherche avec le choix de la ville, de la date, du type d'événement ou encore du style musical.

Les 26, 27 et 28 novembre, dans les 83 bars participants à Nantes.

Contact: <http://www.bar-bars.com>



**-9,9 % d'investissement public local entre 2013 et 2014**  
(source Cour des comptes - INSEE).

« C'est un plaisir d'être hors la loi, surtout face à une loi soviétique »

Député Les Républicains et maire de Maison-Laffitte, Jacques Myard, à propos du non respect par sa commune des obligations de réalisation de logements sociaux.

# Au cœur des luttes et des collectivités

7

## Conseil Municipal de Nantes du 2 novembre 2015 Au global ou au local, finances et durabilité en débat

Moment privilégié d'expression, le Débat d'Orientation Budgétaire a permis au groupe communiste de préciser sa position quant à la contraction des moyens aux collectivités territoriales sur laquelle la majorité Nantaise s'est exprimée (cf « près de chez vous »). Sur les baisses de dotation décidées par l'État, Aymeric Seassau note qu'elle se traduira par une diminution de 7 millions d'euros en 2016 soit 25 millions sur 2015-2017, sans compter les impacts d'une possible réforme des dotations. Il constate : « l'orientation libérale assumée du gouvernement est catastrophique pour la gauche, catastrophique pour nos collectivités, catastrophique pour la vie quotidienne de nos concitoyens ». Il ajoute par ailleurs que cette politique d'austérité est inefficace à réduire la dette publique.



associant personnels, syndicats et groupes politiques. Concernant les associations, ils approuvent la démarche de contrôle du versement des subventions au même titre que pour les aides au développement économique. Enfin, le groupe communiste a réaffirmé le besoin d'emploi public avec une pleine conservation de son statut comme garantie du service rendu.

A l'heure de la COP21 et lors du débat sur le développement durable, les communistes constatent l'urgence à engager notre pays et nos collectivités dans la transition énergétique (promotion de transports propres, rénovation énergétique...). Ils dénoncent un discours contradictoire : « comment comprendre qu'au prétexte de créations d'emplois, la loi Macron vient de libéraliser le transport de passagers par autocar longue distance [ce qui renforcera] l'utilisation d'énergies carbonées, contribue à l'émission de gaz à effet de serre et au réchauffement climatique. Ils rappellent que 60% des émissions de gaz à effet de serre émises depuis la révolution industrielle sont du fait de 90 multinationales. Enfin, le groupe communiste a réaffirmé sa vigilance quant aux tentatives de certaines entreprises et gouvernements de prendre l'ascendant sur les négociations climatiques, pour faire avancer de fausses solutions au profit d'un pseudo « capitalisme vert ».

Pour Nantes cependant, la situation des finances permettra l'engagement de 356 millions d'euros sur le mandat, autofinancés à 51 % grâce aux choix de gestions effectués depuis plusieurs mandats. Les priorités demeurent l'éducation, la petite enfance, l'innovation, la santé, la culture et bien entendu la transition énergétique et la solidarité. Cependant un plan d'économie doit être mis en place pour pouvoir passer le mandat mais pour les communistes cela ne doit pas se faire n'importe comment. En effet, ils proposent la création d'un groupe de concertation sur les Services Publics

## Près de vous

### La gauche nantaise contre les baisses des dotations de l'Etat

A l'initiative des élus communistes, la majorité municipale socialiste, écologiste, communiste, parti radical de gauche et mouvement républicain et citoyen ont publié une tribune au propos des plus clairs. Ils appellent à réorienter la politique budgétaire en faveur des collectivités et, à propos du projet de réforme de la DGF, ils ajoutent : « S'il devait être maintenu en l'état, ce serait conduire les collectivités, notre collectivité, à l'asphyxie budgétaire. Ce serait remettre en cause le soutien à l'économie locale et à l'emploi, pénaliser les associations, les acteurs de la vie locale, remettre en cause l'emploi public et la qualité du Service Public, le soutien des populations les plus défavorisées ».

### Solidarité avec les agents de l'hôpital intercommunal Sèvre et Loire

Comme de nombreux établissements hospitaliers, l'hôpital de Vertou subit la politique de désengagement de l'Etat. Les économies de gestion aboutiront à des économies sur le personnel et les soins pour pouvoir réduire son déficit et même « dégager de la marge » selon la directrice. Michel Gouty, Conseiller municipal de Vertou a apporté son soutien aux salariés qui risquent d'être touchés en premier lieu par la casse du service public.

### Les élus communistes métropolitains approuvent avec réserves le schéma directeur d'accessibilité le 19 octobre

S'ils saluent les efforts passés et futurs en la matière, ils ne peuvent que regretter le manque de volonté nationale qui a abouti à repousser à 2024 la réalisation de l'accessibilité universelle. De même, ils notent l'insuffisance de postes d'Assistant de Vie Scolaire...

### Travail dominical : pour les communistes c'est toujours non

Comme en 2014, le Conseil métropolitain était amené à se positionner sur un vœu avalisant la politique en matière d'autorisation d'ouverture de commerces le dimanche. Formellement opposés à ce principe, les élus communistes ont expliqué leur décision sur le fond. Ils ne pensent pas qu'il soit possible d'autoriser de façon exceptionnelle et limitée géographiquement l'ouverture dominicale sans extension par la suite, à l'image de ce qui est pratiqué en région parisienne. Par ailleurs, l'impact économique n'est pas démontré : le seul effet sur la consommation étant un lissage dans le temps. L'argument du volontariat des salariés émis par certains est plus délicat mais surtout il traduit des salaires bien trop faibles dans le secteur.

## Finances locales

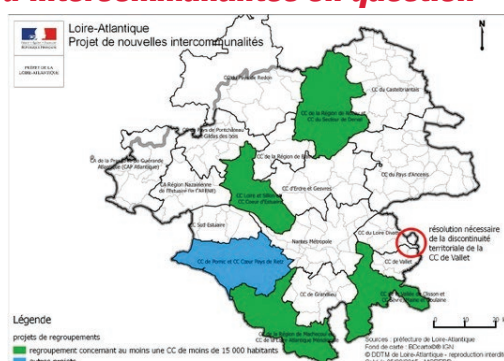
### Les critiques s'accroissent contre la baisse des dotations



L'automne est riche sur les sujets financiers des collectivités territoriales. En dehors de la baisse confirmée des dotations, le projet de loi de finance prévoit une tentative de réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (voir la précédente édition des NLA). La Cour des Comptes (CdC) a rendu son rapport pour 2014 : elle note la dégradation de la situation financière, l'augmentation de l'endettement, une baisse des investissements préoccupante et préconise davantage de concertation, de prévisions et d'études d'impact concernant l'évolution des ressources des collectivités. L'Assemblée des Départements de France, reprenant le constat de la CdC que certains départements ne seront pas capables de faire face, menace d'arrêter le cofinancement de projets en partenariat avec l'État voire de plafonner le budget alloué aux allocations individuelles (RSA...) faute de financements suffisants ou de recentralisation de ces aides. L'Association des Maires de France approuve le constat de la CdC mais se déclare défavorable aux préconisations concernant une loi pluriannuelle destinée à assurer les équilibres financiers dans le sens où les règles déjà appliquées sont suffisamment restrictives.

## Vignoble

### Fusions d'intercommunalités en question



Les communautés de communes de la vallée de Clisson et de Sèvre Maine et Goulaine s'appêtent à fusionner. Si la loi Notre, votée cet été, oblige les communautés de communes de moins de 15 000 habitants (c'est le cas pour la CC Sèvre Maine et Goulaine) à fusionner avec une autre collectivité, il n'empêche que ce projet prévu pour janvier 2017 suscite beaucoup d'interrogations.

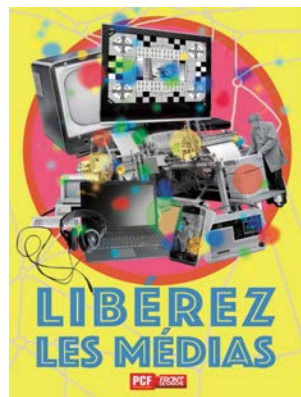
D'abord sur le contenu de cette fusion puisque ces 2 communautés de communes ont quelques compétences différentes, il faudra donc avant que les conseils municipaux se prononcent sur la fusion, en juin 2016, fixer les compétences de cette intercommunalité élargie, sa gouvernance, ses moyens, la qualité des services rendus à la population... Ce projet mérite donc une réelle réflexion avec l'ensemble des acteurs et des forces vives du territoire : tous les élus, la population, les associations, les syndicats... Mais voilà, pour le moment force est de constater que ce projet se travaille dans le huit clos du comité de pilotage composé par des élus représentant les majorités municipales des communes, pour la plupart de droite. Les élus de gauche de ces 2 territoires, parmi lesquels les 4 élus communistes et républicains de Gorges, sont en lien pour porter ensemble 3 exigences: un vrai débat public sur le projet, la participation des élus minoritaires aux commissions de travail et une intercommunalité élargie qui rende de meilleurs services à ses habitants et garantisse de meilleures conditions de travail à ses agents.



## Libérez les médias

Moyen de diffusion, de distribution ou de transmission de signaux porteurs de messages écrits, sonores, visuels, « les médias » qu'ils soient écrits, sonores ou visuels constituent une source d'information au centre des enjeux démocratiques.

La gestion libérale de notre société a conduit depuis les années 60 à une concentration de ces médias dans les mains d'un nombre d'acteurs toujours plus restreint. Les neuf principaux groupes de presse français que sont Lagardère Active, la Socpresse (Dassault) (Le Figaro), le groupe Amaury (Le Parisien), Prisma Presse, le groupe Le Monde (Xavier Niel), Emap Media, Bayard Presse, Ouest-France et Sud Ouest. Sont aujourd'hui largement en capacité de remettre en cause l'indépendance et le pluralisme des médias et de la presse soumise à la rentabilité de leur régie publicitaire et même plus directement aux exigences de leurs actionnaires. Exemple criant de la rentrée 2015, est l'émblématique émission des « Guignols » qui après la prise de pouvoir de Vincent Bolloré sur le groupe Canal+, a vu l'émission satirique non seulement changer de case horaires mais également passé en cryptée.



Si le privé est largement influencé dans sa ligne éditoriale par ses dirigeants, le secteur public n'est malheureusement pas en reste. Philippe Verdier, le « M. Météo » de France 2, a annoncé lui-même son licenciement samedi 31 octobre. En cause son livre qui conteste le consensus des scientifiques autour du réchauffement climatique, cet ouvrage n'est visiblement pas apprécié par la direction de France Télévisions dont l'actionnaire (l'Etat) organise la COP21 en décembre prochain.

Le Parti Communiste a quant à lui profité de la désaffection des médias pour la fête de l'humain y lancer campagne nationale intitulée "Libérez les médias" afin de défendre le pluralisme et l'indépendance de ceux-ci et contre cette hyper concentration.

### Construire une nouvelle souveraineté populaire sur les médias

Les arts et la culture, l'information comme élément du débat public constituent un bien commun dont le partage nécessite qu'ils soient soustraits à la loi du marché. Les médias sont un lieu privilégié de cet échange. Ils doivent être mis dans l'obligation d'en respecter la fonction démocratique sous le contrôle des citoyens et des institutions garantes de l'intérêt général.

### Refonder le service public

Pour cela, il faut tout à la fois élargir son périmètre, le soustraire à la logique financière, le rénover, démocratiser sa gestion, sécuriser les statuts de ses personnels, redéfinir les contenus de la formation, étendre ses missions et renforcer sa coopération à l'échelle européenne et internationale.

### Développer la création, la diffusion, renforcer la diversité culturelle, assurer le pluralisme de la presse pour le pluralisme des idées et de l'information

A adopter une véritable loi anti concentration afin de garantir l'indépendance de la presse. Régler la question des droits d'auteurs enfin de garantir la liberté de la création et le respect du pluralisme.

## «Nouvelles de Loire-Atlantique»

Directeur de la Publication : Jérôme TURMEAU  
Commission paritaire : N°0320 P 11519  
Imprimerie : IMPRAM Lannion  
Composition : Clément CHEBANIER  
Responsable de la rédaction : Jérôme TURMEAU  
NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes  
Tél : 02 40 35 03 00 - Fax : 02 40 48 56 36  
e-mail : redac.nla@orange.fr  
Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :  
Pedro MAIA  
Robin SALECROIX  
Gauthier LORTHOIS  
André MAURICE



## Jeunes Communistes : Ouvrons-là

### Pour l'arrêt des opérations extérieures françaises

L'échec de la guerre contre le terrorisme n'a en rien modifié les stratégies des puissances impérialistes. Ce qui n'est guère étonnant, le déploiement d'un arsenal sécuritaire à l'intérieur et de moyens militaires à l'extérieur constituant pour les capitalistes une fin en soi.

C'est désormais autour de la Russie de déployer son armée en dehors de ses frontières contribuant à alimenter la guerre.

Le soutien militaire de la Russie à l'armée régulière Syrienne ne date pas d'hier, il a cependant pris un tour nouveau dernièrement. Des avions de combats et des drones ont été livrés à l'armée syrienne et l'armée russe intervient désormais directement dans les combats.

Parallèlement c'est l'armée française qui a débuté des opérations de bombardements aériens, une réponse militaire décidée par le gouvernement à la crise en Europe provoqué par l'arrivée de plusieurs dizaines de milliers de migrants.

Les gouvernements français et américains se sont empressés de dénoncer les bombardements russes, considérant que ceux-ci ne visaient pas DAESH mais des rebelles modérés. Chacun appréciera comment déterminer la modération de groupes armés dans l'enfer qu'est devenue la Syrie. Les interventions militaires étrangères justifiées par la légitime défense créent un précédent juridique extrêmement préoccupant, un pays serait autorisé à frapper un autre sur la base d'agissements d'organisations criminelles.

On assiste également à un curieux débat visant à trancher si Bachar Al-Assad peut être ou non un allié contre DAESH. Certains médias se sont même amusés à un macabre décompte des morts des uns et des autres. On ne peut que regretter d'ailleurs une fois de plus la faiblesse du débat public sur l'utilisation de moyen militaire à l'étranger. Le parlement n'a été consulté que pour un avis consultatif et après la prise de décision.



Alors que la souffrance du peuple syrien dure depuis plus de quatre ans, aucun début de solution ne semble apparaître.

La réponse militaire semble être la seule que soit capable d'apporter à la guerre les puissances impérialistes. On n'imagine pourtant assez mal des frappes aériennes permettre aux syriens de retrouver une vie normale. La solution militaire n'en est pas une, comme l'ont prouvé les interventions en Libye, Irak et Afghanistan.

Ces interventions ont de plus permis l'émergence de groupes armés fascistes qui entretiennent un climat de terreur tout en fournissant un prétexte aux puissances impérialistes pour continuer leurs interventions guerrières.

Les jeunes communistes tiennent à rappeler leur engagement de longue date en faveur de la paix. L'arrêt des opérations extérieures françaises est plus que jamais un impératif, mais également la sortie de la France l'OTAN ainsi que la fermeture des bases militaires françaises à l'étranger. La France doit devenir un acteur de la paix mondiale, refusant de travailler avec les dictatures bellicistes que sont l'Arabie Saoudite et le Qatar et apportant son soutien aux mouvements progressistes qui luttent pour la paix dans la région.



## Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique



Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les Nouvelles de Loire-Atlantique ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux Nouvelles de Loire-At-

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TEL:..... EMAIL:.....

- Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros
  - Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de .....€
- Chèque à l'ordre de PCF44

A renvoyer à NLA - Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES